

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1005>



Rapport de la commission académique des Examens EPS session 2015

- Rubrique Technique
- ARTICLES OBSOLETES



Date de mise en ligne : vendredi 10 juillet 2015

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Rapport de la Commission académique d'harmonisation des notes aux examens d'EPS Session 2015 Académie de LYON

Comme pour les sessions précédentes, la commission académique est composée de 48 membres convoqués par le service des examens : 4 IA-IPR, 3 conseillers techniques auprès des Directeurs académiques de l'éducation nationale (DASEN), 41 professeurs (13 femmes et 28 hommes ; 15 en LP, 26 en LYC et LGT), dont 3 professeurs de l'enseignement privé. Le renouvellement, effectué au tiers chaque année, permet l'implication de nombreux lycées dans les travaux d'harmonisation.

La commission est présidée par les IA-IPR d'EPS. Elle s'est réunie deux fois cette année.

Lors de la première réunion qui a eu lieu le 20 novembre 2014, l'ensemble des protocoles ont été étudiés et validés. La seconde réunion permet l'harmonisation et la validation des notes ; elle s'est tenue le 22 juin 2015.

Pour ces travaux, aucune rémunération particulière n'est prévue pour les membres de la commission, excepté les frais de déplacements pris en charge par la DEC.

Pour consulter la suite du rapport

`<dl class='spip_document_1814 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'> <a href='http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/IMG/pdf/rapport_de_la_commission_academique_2015.pdf' title='PDF - 941.9 ko' type='application/pdf'>`

